



LA KNAUTIE DE GODET (*KNAUTIA GODETII* REUTER) DANS LE JURA DU NORD VAUDOIS

Henri CEPPI

Surtout connue dans la région par quelques rares exemplaires disséminés en bordure de la Mouille de la Vraconnaz, auxquels il convient cependant d'ajouter de nouvelles plantes observées par le Dr René Jaccard de 1996 à 1998 au cours de prospections plus systématiques, la knautie de Godet, qui figure sur la Liste des espèces menacées ou rares en Suisse et en Europe, a catégoriquement démenti son statut régional de plante rare !

En effet, lors de la recherche d'une station du rare cytise rampant (*Cytisus decumbens* (Durande) Spach), signalée par Pierre Mingard, nous (c'est-à-dire le Dr René Jaccard, Alfred Jaccard et moi-même), avons eu la surprise et le plaisir de découvrir, en date du 10 juin 1998, une importante station de knauties de Godet en début de floraison, de part et d'autre de la route communale qui relie L'Auberson, par Le Carre, aux Granges Jaccard.

Cette station, qui couvre actuellement une vaste surface plus ou moins densément, a certainement pris naissance au fond d'un petit vallon frais et humide, une situation qui convient bien à cette espèce subendémique des étages montagnard et subalpin, pour conquérir par la suite les prés et pâturages environnants, relativement humides ou rocaillieux, et prospérer d'une manière étonnante puisqu'on peut y dénombrer des dizaines, voire peut-être des centaines, de plantes.

Quelque peu surpris et sceptiques devant une telle abondance, nous avons alors procédé à un contrôle précis de plusieurs plantes, contrôles qui, comme ceux effectués par la suite, ont confirmé notre première détermination: il s'agit effectivement de knauties de Godet.

Cependant, étant donné d'une part que toutes les plantes n'ont pu être vérifiées (et pour cause!) et que d'autre part, quelques exemplaires présentaient une pilosité plus prononcée à la base et au sommet de la tige, il est possible que, parmi celles-ci, se trouvent quelques hybrides entre la knautie de Godet et celle à feuilles de cardère (*Knautia dipsacifolia* Kreutzer), bien que cette espèce fréquente n'ait pas encore été observée dans la station et ses environs. Il faut toutefois tenir compte également du fait que les caractères qui différencient ces deux espèces sont peu tranchés,



Sec. COSTE 1903. Flore descriptive et illustrée de France

comme l'indiquent les diverses Flores consultées qui font même parfois états de critères quelques peu divergents.

Pourtant, compte tenu de tous ces critères et de nos observations personnelles, il est possible d'établir une liste assez précise des différents caractères plus ou moins évidents qui distinguent la knautie de Godet de la knautie à feuilles de cardère :

Organes	<i>Knautia godetii</i>	<i>Knautia dipsaciifolia</i>
Hauteur	Dépasse rarement 70 – 80 cm	Atteint 100 cm
Tige	Glabre avec parfois des poils caducs (un 2 ^e contrôle est parfois nécessaire)	Hérissée de poils raides, tout au moins aux entre-nœuds inférieurs
Feuilles	Vert un peu bleuté, avec des dents plus espacées si présentes, plus lancéolées, jusqu'à 5 fois plus longues que larges chez les feuilles de la base	
Pédoncules	La plupart sans poils	Presque toujours pubescents-glanduleux
Capitules	Larges de 2,5 – 3,5 cm, ils ont un peu la forme d'une demi-boule ; fleurs de la circonférence peu rayonnantes	Larges de 2,5-4 cm, plus étalés-aplatis
Involucre	Bractées extérieures de même longueur que les fleurs et ne les dépassant pas	Bractées pouvant atteindre 1,5 fois la longueur des fleurs et les dépassant
Fleurs	Rose lilacé	Plus violacée (parfois rose purpurine)
Floraison	Un peu plus précoce (juin-août)	Juillet-septembre
Biotopes	Surtout présente dans les prés frais et humides et dans les tourbières	Préfère les prés gras, les mégaphorbiées et les forêts claires

Si la knautie de Godet et le cytise rampant (à rechercher derrière une haie de jeunes épicéas) sont les vedettes du Plateau des Granges, celui-ci, situé entre L'Auberson, Granges Jaccard et La Chaux à une altitude moyenne de 1050 à 1100 m, a encore bien des atouts floristiques dans son jeu puisque, à partir de juin, on peut y observer entre autres:

Asplenium viride
Trollius europaeus
Stellaria graminea
Silene flos-cuculi
Polygonum bistorta
Hesperis matronalis
Sedum album
Potentilla erecta
Genista tinctoria
Hippocrepis comosa
Vicia cracca
Epilobium angustifolium
Thesium pyrenaicum
Linum catharticum
Geranium sylvaticum
Gentiana lutea
Myosotis sylvatica
Lamium album
Plantago media
Veronica chamaedrys
Phyteuma spicatum
Valeriana dioica
Achillea millefolium

Cystopteris fragilis
Ranunculus aconitifolius
Silene dioica
Rumex acetosa
Hypericum maculatum
Cardamine amara
Geum rivale
Genista sagittalis
Anthyllis vulneraria s. l.
Trifolium repens
Lathyrus pratensis
Epilobium montanum
Euphorbia verrucosa
Polygala vulgaris
Pimpinella major
Polemonium caeruleum
Thymus pulegioides
Galeopsis tetrahit
Veronica officinalis
Rhinanthus alectorolophus
Galium verum
Geranium sylvaticum
Leucanthemum vulgare s. l.

Carduus nutans
Cirsium rivulare
Crepis mollis
Carex paniculata
Alopecurus pratensis
Narcissus poeticus ssp. *radiiflorus*

Cirsium vulgare
Centaurea montana
Luzula multiflora
Briza media
Phleum pratense
Iris pseudacorus

Ainsi, même si toutes ces plantes n'ont pas le même statut de rareté que nos deux vedettes, une balade dans cette paisible région vallonnée est toujours enrichissante. Elle peut s'accompagner d'un passage à la Mouille de la Vraconnaz toute proche ou encore aux Araignys, petite tourbière peu connue située au sud-ouest de L'Auberson et qui mérite également la visite.

